

## Bourses Pro-Femmes

### Critères d'éligibilité au moment de la soumission

La candidate doit avoir le grade de docteure en médecine ou en sciences, une activité effective ou planifiée au sein du CHUV, de l'UNIL ou d'Unisanté, et un plan de carrière académique ; les bourses soutiennent les femmes (toute personne s'identifiant comme telle) ayant **déjà initié un projet autonome** et nécessitant une aide pour l'avancement de leur carrière académique.

### Evaluation des dossiers

Les dossiers sont évalués par la Commission Égalité des chances, Diversité et Intégration. Seront pris principalement en considération pour l'évaluation des dossiers:

- la qualité scientifique du projet
- sa présentation et sa faisabilité
- l'impact et productivité de la candidate et son degré d'autonomie dans sa recherche
- l'incidence de la Bourse sur la poursuite d'un parcours académique et la cohérence du budget